



Canadian Cancer Society
Société canadienne
du cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
PRÉSENTATION DÉPOSÉE À L'OCCASION DES CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES FÉDÉRALES DE 2016

Produit pour le Comité permanent des finances

Février 2016

Sommaire

Rien n'est plus cher aux yeux des Canadiens qu'une bonne santé, et le cancer est notre plus important défi dans ce domaine.

Deux Canadiens sur cinq auront le cancer au cours de leur vie. Environ 25 % d'entre nous mourront des suites de cette maladie, ce qui en fait notre principale cause de décès. Le nombre de nouveaux cas de cancer devrait bondir de 40 % au cours des 15 prochaines années à mesure que notre population augmentera et vieillira.

Outre les contrecoups affectifs et physiques dévastateurs du cancer sur les patients et leurs proches, le cancer coûte aux Canadiens 17,4 milliards de dollars par année en coûts directs de soins de santé et en perte de productivité. À mesure que le nombre de cas de cancer s'alourdira, il en ira de même avec les pressions exercées sur le système de santé et le fardeau économique.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux entament les pourparlers concernant un nouvel accord sur la santé ; ils sont ainsi appelés à trouver des solutions tangibles et abordables pour répondre aux besoins de la population et assurer la viabilité du système de santé. Heureusement, de telles solutions existent.

Les recommandations présentées ci-dessous, qui visent un renforcement de la stratégie de lutte contre le tabagisme, des investissements intelligents à long terme du gouvernement fédéral dans la recherche, de même qu'un accès garanti aux soins palliatifs, contribueront à éviter que beaucoup de gens souffrent du cancer, permettront aux patients et à leurs familles d'obtenir le soutien dont ils ont tant besoin, et établiront une base concrète grâce à laquelle nous pourrions faire encore plus de progrès à long terme.

En prévision du budget fédéral de 2016, la Société canadienne du cancer demande au gouvernement ce qui suit :

- 1) renforcer la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme de Santé Canada en augmentant substantiellement son budget annuel, qui s'élève actuellement à 38 millions de dollars;**
- 2) améliorer l'accès à des soins palliatifs de qualité et abordables dans l'ensemble du pays;**
- 3) s'engager à consentir des investissements à long terme dans la recherche en santé qui suivent le rythme de la hausse des coûts et de la croissance démographique; les investissements seront réalisés au moyen de programmes de financement simples et rationalisés qui maximisent les retombées de chaque dollar.**

Introduction

Rien n'est plus cher aux yeux des Canadiens qu'une bonne santé, et le cancer est notre plus important défi dans ce domaine.

Toutes les heures, quelque 22 Canadiens apprennent qu'ils ont le cancer, joignant ainsi les plus de 810 000 personnes qui, partout au pays, vivent déjà avec la maladie. Une personne sur quatre peut s'attendre à mourir du cancer, ce qui en fait la principale cause de décès au Canada.

Selon l'étude *Statistiques canadiennes sur le cancer 2015*, publiée récemment, le nombre de nouveaux cas de cancer devrait bondir de 40 % au cours des 15 prochaines années à mesure que notre population augmentera et vieillira. Sans une intervention musclée à l'échelle nationale, ce défi grandissant pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur notre système de santé.

Le risque que cette hausse marquée du nombre de cas de cancer accable les familles, les fournisseurs de soins de santé et notre économie est très réel. Au-delà des terribles contrecoups physiques et affectifs, le cancer a des conséquences financières écrasantes. Selon un rapport de Statistique Canada datant de 2004, le cancer coûte aux Canadiens 17,4 milliards de dollars par année. Des dizaines de milliers de patients atteints du cancer ont du mal à payer leurs médicaments, à trouver des soins à domicile abordables et à continuer de gagner un salaire suffisant pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pendant qu'ils suivent leur traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie.

Si la vaste majorité des nouveaux diagnostics de cancer touchent les personnes âgées de 50 ans et plus, les enjeux sont élevés pour tous les Canadiens. L'avenir de la santé et du bien-être des Canadiens plus jeunes seront directement touchés par nos décisions d'aujourd'hui. Les risques qu'ils aient le cancer au cours de leur vie, et les chances qu'ils s'en sortent, dépendront des mesures que nous prenons pour mieux traiter et prévenir la maladie. Aujourd'hui, nous profitons tous des avancées vitales obtenues après des décennies d'efforts déployés par les chercheurs sur le cancer, les cliniciens, les intervenants et les décideurs.

Les recommandations qui suivent – visant une stratégie renforcée de lutte antitabac, des investissements fédéraux à long terme judicieux dans la recherche et un meilleur accès aux soins palliatifs – contribueront à tuer plus de cancers dans l'œuf, à fournir aux patients et à leurs proches le soutien dont ils ont tant besoin et à jeter les bases concrètes qui nous permettront de réaliser des progrès à long terme.

Recommandation 1

Renforcer la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme de Santé Canada en augmentant substantiellement son budget annuel, qui s'élève actuellement à 38 millions de dollars.

Malgré un recul marqué du pourcentage de fumeurs au Canada, qui se situe aujourd'hui à 18 %, le nombre total de fumeurs au pays – 5,4 millions – demeure résolument élevé. Le tabagisme demeure la principale cause évitable de décès au Canada. Il tue 37 000 Canadiens chaque année et cause environ 30 % des décès attribuables au cancer. Pire encore, un nombre élevé inacceptable de jeunes Canadiens commencent à fumer chaque année.

Le déclin des ressources est l'un des facteurs qui nuisent au rôle du gouvernement fédéral dans la lutte antitabac. Lors de sa création, il y a presque 15 ans, la Stratégie fédérale de lutte contre le

tabagisme devait pouvoir compter sur un budget annuel de 110 millions de dollars. Aujourd'hui toutefois, les fonds investis s'élevaient au plus au tiers de cette somme.

Dans la foulée des grandes compressions budgétaires annoncées en 2012, les investissements annuels du gouvernement fédéral dans la lutte antitabac plafonnent à 38 millions de dollars, ce qui n'équivaut qu'à 1,2 % des 3,3 milliards de dollars que perçoit le gouvernement fédéral grâce aux taxes sur le tabac. Un financement adéquat est le préalable à la stratégie globale et viable de lutte antitabac dont le Canada a besoin. Avec des ressources suffisantes, nous serons en mesure de cibler le tabagisme chez les jeunes, qui est une grande priorité compte tenu du nombre écrasant de fumeurs chez les adolescents et les préadolescents.

La stratégie actuelle arrive à échéance le 31 mars 2017. Il est essentiel de la remplacer par une stratégie dotée des fonds suffisants. Aux États-Unis, les investissements fédéraux par habitant dans la lutte antitabac sont beaucoup plus élevés qu'au Canada; le financement fédéral annuel par habitant y est de 2,67 \$ CA. Au Canada, le même financement n'est que de 1,06 \$ CA¹.

Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie du tabagisme, la stratégie de Santé Canada doit être globale, suffisamment financée et durable. Un financement accru permettrait de mettre de nouveau sur pied de grandes campagnes de sensibilisation; d'améliorer la recherche, la surveillance et l'application de la loi; d'améliorer la capacité d'élaboration de politiques et de lois; et d'améliorer les programmes de prévention auprès des jeunes, de renoncement au tabac chez les adultes et les populations autochtones. L'arrivée de nouveaux produits et de nouvelles tendances, comme la cigarette électronique et le narguilé (hookah), souligne la nécessité d'une stratégie plus musclée à Santé Canada.

Il conviendrait de coordonner ces nouveaux investissements à d'autres mesures, notamment une réforme législative approfondie mise en évidence par la banalisation des emballages. Le gouvernement s'est engagé à appliquer cette dernière mesure, qui a été désignée comme une « grande priorité » dans la lettre de mandat remise par le premier ministre Justin Trudeau à la ministre de la Santé, Jane Philpott. La banalisation des emballages est en place en Australie depuis 2012 et sera instaurée en Irlande, au Royaume-Uni et en France d'ici mai 2016.

Recommandation 2

Améliorer l'accès à des soins palliatifs de qualité et abordables dans l'ensemble du pays.

Les soins palliatifs sont axés sur la qualité de vie des patients atteints d'une maladie dégénérative et qui altère la qualité de vie. Ils incluent le contrôle actif de la douleur et la gestion des symptômes; le soutien professionnel sur les plans psychosocial, émotionnel et spirituel; des conditions de vie confortables et un niveau de soins approprié, que le patient choisisse d'être soigné à la maison, à l'hôpital ou ailleurs.

Bien des patients préfèrent recevoir leurs soins palliatifs à l'extérieur du milieu hospitalier, parfois à la maison, et cette option est souvent moins coûteuse pour le système de santé public. Malheureusement, bien des Canadiens n'ont pas accès à ce type de soins. Les services de soins palliatifs varient grandement au pays, non seulement d'une province à l'autre, mais aussi entre les collectivités d'une même région.

Vu le manque d'options en matière de soins palliatifs, des milliers de Canadiens gravement malades se tournent vers les services d'urgence et de soins intensifs, qui ne sont souvent pas équipés pour fournir les soins palliatifs complets et spécialisés dont ils ont besoin. En même temps, ces personnes

¹ Aux États-Unis, le financement fédéral accordé à la lutte antitabac s'élève à 666 millions de dollars par année, ou 2,09 \$ US par habitant. Taux de change : 1,2765.

occupent des lits de soins actifs dans les hôpitaux; ces lits sont rares et le coût est élevé pour les systèmes de soins de santé.

Le besoin de trouver des solutions est de plus en plus urgent : le nombre de nouveaux cas de cancer devrait s'accroître de 40 % d'ici 15 ans au Canada. Or, la hausse du nombre de décès imputables au cancer sera accompagnée d'une augmentation des besoins en soins palliatifs.

Le Canada a besoin d'une nouvelle approche qui permet de mieux soigner les patients, tout en réduisant les coûts des soins hospitaliers, qui sont élevés. En misant sur les soins à domicile et le soutien aux aidants naturels, notre système de santé pourrait fournir des soins palliatifs pour une fraction de ce qu'ils coûtent lorsqu'ils sont prodigués par les services hospitaliers de soins actifs, et en même temps alléger le fardeau financier que doivent supporter les patients et leurs familles.

La mise en place de services de soins palliatifs à domicile et dans la communauté exigera au départ certains investissements. Mais le gouvernement fédéral doit respecter son engagement d'injecter, d'ici quatre ans, 3 milliards de dollars dans l'amélioration des soins à domicile et des soins palliatifs. Il doit en outre négocier, avec les provinces et les territoires, un nouvel accord national sur la santé qui garantira un accès à des soins palliatifs de qualité et abordables pour tous les Canadiens.

Recommandation 3

S'engager à consentir des investissements à long terme dans la recherche en santé qui suivent le rythme de la hausse des coûts et de la croissance démographique, y compris du financement à long terme pour les Instituts de recherche en santé du Canada et des investissements ciblés dans la recherche préventive sur le cancer.

Les sciences de la santé sont un élément fondamental de la lutte contre le cancer. La recherche sur le cancer a permis de réaliser des progrès remarquables au fil des ans. Les décennies de travaux accomplis par des chercheurs dévoués se sont traduites par une amélioration de la prévention, de la détection et du traitement du cancer. Les retombées sur le taux de survie sont particulièrement importantes. En effet, aujourd'hui, plus de 60 % des Canadiens atteints d'un cancer y survivront au moins cinq ans. Dans les années 1940, le taux de survie était d'à peu près 25 %. Par ailleurs, en plus d'améliorer la santé, la recherche en santé constitue également un moteur économique important.

Le gouvernement fédéral joue un rôle de taille dans la recherche en santé. Outre le financement caritatif pour la recherche en santé – dont les 40 millions de dollars que verse annuellement la Société canadienne du cancer – les chercheurs canadiens comptent sur le financement public, dont les investissements majeurs d'Ottawa.

Les investissements fédéraux dans la recherche en santé plafonnent depuis 2008, et rien ne laisse entrevoir des investissements futurs qui répondront à la croissance démographique et la hausse des coûts. La recherche en santé est un pilier de la nouvelle économie du savoir. Toutefois, le rôle de chef de file du Canada dans ce domaine est menacé. **En ce qui concerne le budget de 2016, nous exhortons le gouvernement à s'engager à prévoir des investissements durables à long terme dans la recherche en santé. Plus particulièrement, nous demandons des investissements immédiats dans deux secteurs :**

1. **Un financement à long terme pour les IRSC.** En tant que financeurs de la recherche en santé, nous savons que, chaque année, bon nombre de propositions de premier ordre ne reçoivent aucun financement par manque de ressources. Les progrès dans la lutte contre le cancer sont directement liés aux avancées dans la recherche en santé. C'est pourquoi il est essentiel que le gouvernement fédéral s'engage à accroître le financement de la recherche en santé au fil du temps. Le savoir et l'innovation sont les clés d'un meilleur système de santé. Il est donc impératif que les investissements du Canada dans la recherche en santé suivent le rythme

de la hausse des coûts et de la croissance des besoins. Toutefois, le budget annuel des IRSC plafonne à environ 1 milliard de dollars depuis 2008. Ce budget ne représente aujourd'hui que 2,5 % des dépenses totales du fédéral en santé alors qu'il en représentait presque 4 % en 2008. Le gouvernement actuel s'est engagé à augmenter les futurs transferts en santé aux provinces et aux territoires d'un montant calculé en fonction de la croissance du PIB et d'au moins 3 % par année. Nous recommandons que le gouvernement fédéral s'engage, à tout le moins, à accorder des investissements annuels dans la recherche en santé d'un taux équivalent. Pour les trois premières années, cela permettrait d'accroître de 100 millions de dollars le financement total des IRSC.

- 2. Le financement de la recherche préventive sur le cancer.** Environ la moitié des cancers sont évitables. Aux vues de la hausse attendue des cas de cancer (40 %) d'ici 2030, la prévention de la maladie doit devenir une grande priorité de la stratégie canadienne.

Les progrès substantiels vers l'atteinte de cet objectif nécessitent d'abord des investissements de transformation dans la prévention du cancer et dans l'infrastructure nécessaire pour la soutenir. À la Société canadienne du cancer, nous sommes déterminés à miser sur la prévention dans le cadre de notre mission, par le biais de la création d'un centre de prévention du cancer dans l'Ouest canadien, et à soutenir la recherche préventive par le truchement de notre programme de recherche. C'est pourquoi nous exhortons le gouvernement à consacrer dans son prochain budget fédéral des fonds destinés à la prévention du cancer, soit 12,5 millions de dollars pour appuyer la construction d'un centre phare de prévention du cancer dans l'Ouest canadien et 12,5 millions de dollars supplémentaires pour le Programme de recherche préventive de l'Institut de recherche de la Société canadienne du cancer.